

MATRICE DE SUIVI DU DEPLACEMENT
VERSION ACTUALISÉE 2.0
12 JANVIER 2013

RESUME

À propos de la DTM

La matrice de suivi du déplacement (DTM) est un outil de surveillance visant à suivre les mouvements des personnes déplacées internes (IDP) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et dans les sites d'hébergement, et ce afin d'appuyer le Cluster abri d'urgence et Coordination et de Gestion de Camp (E-Shelter/CCCM) et autres acteurs humanitaires et du redressement. La DTM est établie par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en partenariat avec la Direction de la Protection Civile (DPC.)

Les évaluations sont réalisées sur une base bimensuelle sur tous les sites de personnes déplacées identifiés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince¹ et les régions du sud² affectées par le tremblement de terre du 12 Janvier 2010. La DTM a été utilisée pour suivre la population vivant dans les sites de déplacés depuis Mars 2010 et a été révisée (DTM v2.0³) en Octobre 2010 pour répondre à la nature changeante des besoins en informations à mesure de l'évolution de la situation du déplacement.

La DTM intègre également les commentaires des partenaires impliqués dans les programmes de retour. Sur les sites où les partenaires ont des activités de retour en cours, l'OIM invite ses partenaires à signaler sur quels sites ils travaillent et, si possible, à fournir des mises à jour sur la population restante sur ces sites. Cette information est utilisée pour actualiser la base de données de la DTM en conséquence. Dans le cas où le site ne peut être visité pour des raisons de sécurité, l'OIM continue d'utiliser des images aériennes comme base pour les estimations démographiques. L'OIM continue d'utiliser diverses méthodes de collecte de données afin d'assurer que l'information la plus à

Faits saillants:

- Trois ans après le séisme dévastateur qui a frappé Haïti en janvier 2010, on estime qu'environ 347.284 individus (ou 87.750 ménages) demeurent encore sur 450 sites de déplacés.
- Comparativement à 2010, cela représente une diminution d'environ 77 % en termes de population déplacée (ménages et individus). Entre temps une diminution de 71% est observée au niveau du nombre total de sites de déplacés restant encore ouverts.
- En comparant ces chiffres à ceux du précédent rapport (octobre 2012) une diminution de 3% est observée globalement au sein de la population (individus déplacés et ménages déplacés). Cette baisse est conforme aux précédents périodes.
- En dépit d'une diminution globale au niveau des chiffres, de légères augmentations au sein de la population ont été observées pour les communes de la Croix-des-Bouquets, Cité Soleil et Petit Goâve.
- Les programmes de retour continuent à influencer la fermeture des sites pour cette période, la plus importante diminution en termes de ménages déplacés et au niveau des sites a eu lieu à Tabarre suite aux activités de retour.
- Selon le dernier rapport d'enregistrement des personnes déplacées, environ 84% des ménages déplacés trouvé sur les sites en 2012, y résidaient déjà en 2010.
- La taille moyenne des ménages déplacés a diminué en 2012 : 3,4 individus par ménage contre 4,3 en 2010. Ceci est aussi inférieur à la taille moyenne selon le Recensement National (2003) indiquant 4,5

¹ Les 7 communes de l'aire métropolitaine sont : Carrefour, Cité Soleil, Croix des Bouquets, Delmas, Pétiion-Ville, Port-au-Prince et Tabarre.

² Les régions du Sud incluent Léogâne, Gressier, Petit-Goâve, Grand-Goâve et Jacmel.

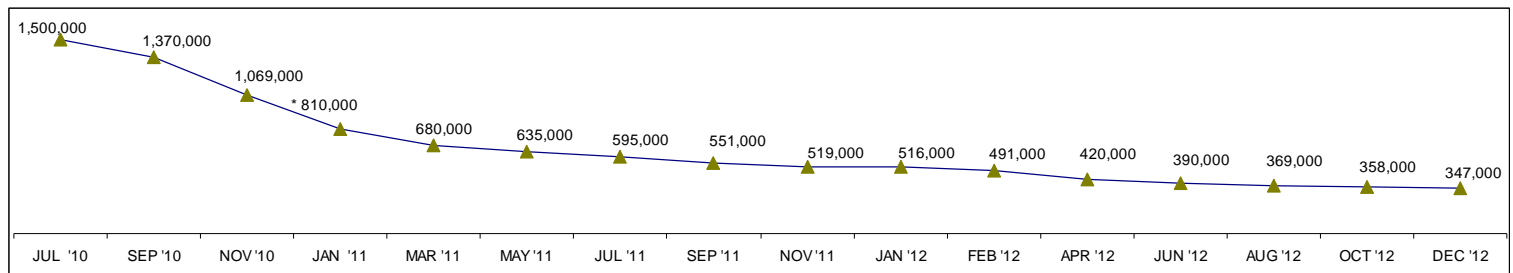
³ La DTM v2.0 offre un ensemble d'informations plus concises sur l'identification des sites de déplacés et sur les mouvements de population des déplacés en Haïti.

jour soit disponible.

RESULTATS

La matrice de suivi du déplacement (DTM v2.0) est à sa treizième phase de mise en œuvre. Ce rapport présente les résultats des évaluations de terrain menées pour la période allant de novembre à décembre 2012⁴. La publication des chiffres de décembre 2012 a été retardée pour janvier 2013 pour concorder avec le troisième anniversaire du séisme ayant frappé Haïti en janvier 2010.

Graphique 1: Nombre total d'individus déplacés de juillet 2010 à septembre 2012 (chiffres arrondis)



* En janvier 2011, les zones avoisinantes de Corail, communément appelées Canaan, Jérusalem et Onaville ont été ajoutées aux évaluations de la DTM sur demande de la communauté humanitaire.

Tableau A: Nombre estimés de sites, de ménages et d'individus déplacés, identifiés par la DTM – Total par mois de juillet 2010 à décembre 2012

Mois	Sites	Ménages	Individus
JUIL '10	1,555	361,517	1,536,447
SEPT '10	1,356	321,208	1,374,273
NOV '10	1,199	245,586	1,068,882
JANV '11	1,152	195,776	806,377
MAR'11	1,061	171,307	680,494
MAI'11	1,001	158,437	634,807
JUIL'11	894	149,317	594,811
SEPT'11	802	135,961	550,560
NOV'11	758	127,658	519,164
JANV'12	707	126,218	515,961
FEV'12	660	120,791	490,545
AVR'12	602	105,064	419,740
JUIN'12	575	97,913	390,276
AOUT'12	541	93,748	369,353
OCT'12	496	90,415	357,785
DEC'12	450	87,750	347,284

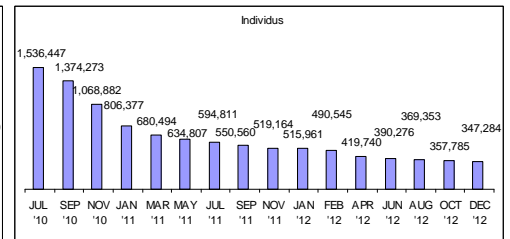
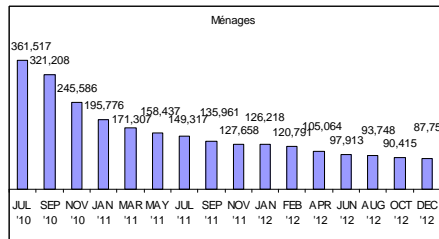
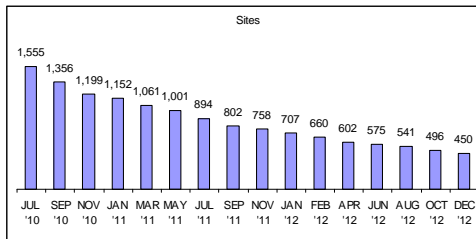
⁴ Les chiffres globaux rapportés continuent d'inclure la population des environs du camp Corail secteur 4 communément appelé Canaan et Jérusalem, ainsi qu'Onaville situé à proximité de Corail Secteur 3; ces zones faisaient partie des évaluations menées en Janvier 2011.

Graphiques: Nombre de sites (graphique 2), de ménages (graphique 3) et d'individus (graphique 4) déplacés identifiés par la DTM – Total par mois de juillet 2010 à décembre 2012

Graphique 2

Graphique 3

Graphique 4



MÉTHODOLOGIE

L'OIM a lancé la DTM v2.0 en octobre 2010. La DTM v2.0 recueille des informations plus précises que la DTM v1.0 en se concentrant sur la fourniture d'informations de base sur les sites de déplacés et la population déplacée pour venir en aide à la communauté humanitaire menant des interventions dans les zones du pays affectées par le séisme. Cette évaluation rapide des camps, est effectuée par une équipe d'environ 200 employés, parmi lesquels 100 sont des employés de terrain qui mènent les activités de collecte des données. Dans un cycle bimensuel de la DTM, les évaluations de l'ensemble des sites de déplacés identifiés sont effectuées sur une période de six semaines incluant toutes les activités : la collecte de données, la vérification, le traitement et l'analyse des données.

Les équipes de terrain de la DTM utilisent le formulaire d'information sur le Site/Camp de la DTM v2.0 pour chaque évaluation. Les équipes utilisent différentes méthodes, y compris les interviews avec les gestionnaires et les comités de camps, l'observation et le comptage physique, de façon à collecter toutes les données nécessaires pour remplir le formulaire. Les équipes de terrain abordent chaque site de déplacé de manière ciblée; cela signifie que la méthode de collecte des données peut varier selon la situation du site.

Une fois la collecte de données réalisée, une consultation est effectuée avec les acteurs régulièrement présents sur le terrain, notamment les équipes d'Opérations de Gestion de Camps de l'OIM (*IOM Camp Management Operations : CMO*), les représentants de la Direction de la Protection Civile (DPC) et les autres acteurs menant des interventions sur les sites de déplacés. Le Centre d'appel de l'Unité de Gestion des Données de l'OIM est également utilisé pour vérifier les données directement auprès des comités de camps ou d'autres interlocuteurs pertinents. *Google Earth* et d'autres technologies disponibles permettent de faciliter aussi la validation de diverses données, telles que l'emplacement et la zone.

Il est important de souligner que même si les estimations de la population déplacée sont fournies à travers la DTM, des évaluations sont menées au niveau du ménage avec des représentants qui déclarent le nombre d'individus inclus dans leur ménage.

Pour plus d'informations concernant la méthodologie utilisée pour la DTM, y compris les outils, veuillez consulter la stratégie de la Matrice de Suivi du Déplacement – Version 2.0, mai 2011, document disponible à l'adresse suivante: <http://iomhaitidataportal.info>

Tableau B: Comparaison du nombre de sites de déplacés, de ménages et d'individus déplacés par commune en juillet 2010, octobre 2012 et décembre 2012

Commune	Sites Juillet '10	Sites Aout '12	Sites Oct '12	Ménages Juillet '10	Ménages Aout '12	Ménages Oct '12	Individus Juillet '10	Individus Aout '12	Individus Oct '12
CARREFOUR	172	73	69	48,273	5,863	5,775	205,162	20,525	20,355
CITE SOLEIL	63	22	22	16,535	3,081	3,012	70,273	12,660	12,090
CROIX-DES-BOUQUETS	115	34	35	24,722	16,164	16,137	105,064	74,499	74,995
DELMAS	279	119	105	82,086	35,066	35,386	348,859	139,527	138,435
GANTHIER	7	1	1	1,438	16	16	6,111	37	37
PORT-AU-PRINCE	193	120	103	70,856	19,337	16,724	301,156	69,427	60,875
TABARRE	85	51	50	17,177	5,938	5,577	73,001	21,795	20,075
PETION-VILLE	112	44	41	24,604	5,450	5,370	104,560	20,973	22,650
GRAND-GOAVE	60	8	7	8,157	172	167	34,665	525	509
GRESSIER	62	15	12	10,014	280	266	42,560	1,011	1,002
JACMEL	54	2	1	6,145	396	60	26,115	1,737	200
LEOGANE	253	27	27	39,260	1,713	1,724	166,859	5,841	5,931
PETIT-GOAVE	100	25	23	12,250	272	201	52,062	796	631
Total	1,555	541	496	361,517	93,748	90,415	1,536,447	369,353	357,785
Différence Aout '12 - Oct '12	Sites		-45	Ménages		-3,333	Individus		-11,568
% de Oct '12	Trouvé en Oct '12		92%	Trouvé en Oct '12		96%	Trouvé en Oct '12		97%
% de baisse en Oct '12			8%			4%			3%

Population déplacée

Trois ans après le séisme, environ 87.750 ménages déplacés ou 347.284 individus déplacés vivent encore sur 450 sites de déplacés en Haïti. Cela reflète une diminution de 77% de la population et de 71% des sites de déplacés par rapport à 2010⁵.

Par rapport au précédent rapport (octobre 2012), une diminution de 3% de la population est observée (en termes de ménages déplacés et d'individus déplacés). Ce taux de diminution est semblable à celui observée en octobre 2012 et un peu plus lent par rapport au rythme entre juin et août 2012 (baisse de 5%).

Les programmes de retour menés par les différents partenaires continuent d'être la principale raison expliquant la diminution globale de la population entre octobre et décembre 2012.

Ménages déplacés

Une diminution globale d'environ 2.665 ménages a été observée entre octobre et décembre 2012. La plus forte diminution au niveau des ménages a été signalée à Tabarre avec une baisse d'environ 993 ménages. La majorité de la diminution de cette commune est le résultat direct des programmes de retour.

Observations dans la Commune de Tabarre

La diminution de la population générale dans les sites de déplacés à Tabarre résulte largement des programmes de retour menés par l'OIM avec le soutien l'office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) et l'Interchurch Organization for Development Cooperation (ICCO). Il est important de souligner que des programmes de retour sont également en cours dans d'autres communes. Toutefois, ce rapport souligne les programmes à Tabarre, où la plus forte baisse de la population a été observée.

L'OIM continue de demander à ce que les mises à jour sur les activités de retour soient partagées afin de pouvoir les inclure dans les prochaines DTM. Ces rapports peuvent être soumis par courriel à l'OIM à dtmhaiti@iom.int

⁵ Comparé aux figures de la DTM publié en juillet 2010- où le déplacement était à son maximum.

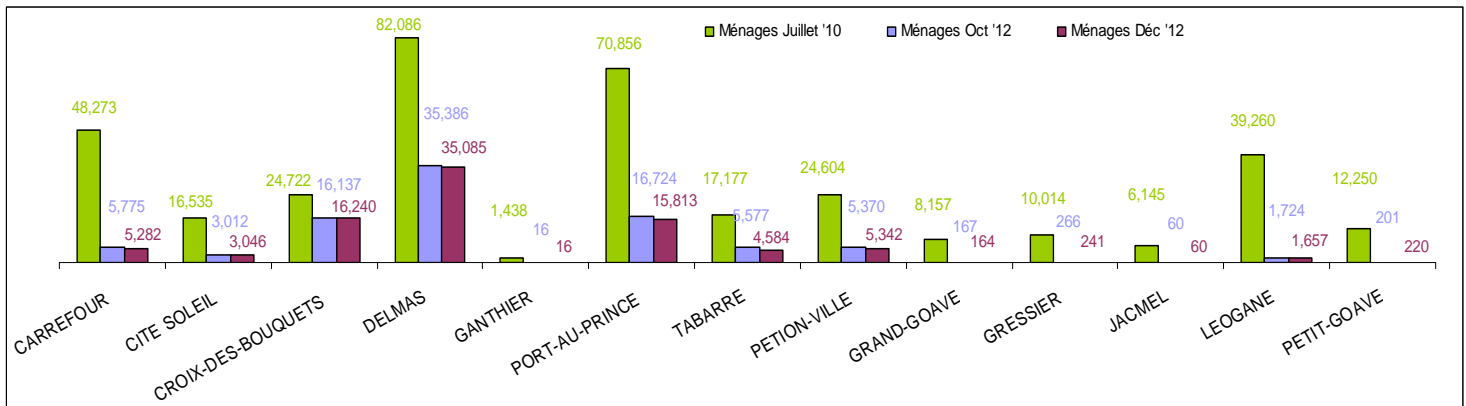
Légères augmentations au niveau de la population de certaines communes

Bien que l'ensemble de la population résidant sur les sites de déplacés ait diminué, une légère augmentation de la population a été observée dans les communes de Croix-des-Bouquets (une augmentation d'environ 103 ménages), Cité Soleil (une augmentation d'environ 34 ménages) et de Petit Goâve (une augmentation d'environ 19 ménages). Sur Croix-des-Bouquets et Cité Soleil, la légère augmentation s'explique par l'arrivée de ménages supplémentaires au sein des sites de déplacés (venant d'autres sites et dans certains cas du voisinage) indiquant qu'ils espèrent bénéficier des programmes d'aide au logement car ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour louer une habitation par leurs propres moyens. L'augmentation à Petit-Goâve est le résultat de la tempête tropicale Sandy; des ménages ont perdu leurs maisons après la tempête et ont cherché refuge dans une école. Ces ménages ont été temporairement relocalisés par la municipalité sur les sites de déplacés sélectionnés.

Régions du sud:

Au niveau des régions, Léogâne a enregistré la plus forte diminution de la population déplacée avec 67 ménages en moins pour cette période. Cette baisse est le résultat des activités de retour menées par ACTED et Help-Hilfe zur Selbsthilfe e.V. Une partie de la diminution est également attribuable au départ spontané de déplacés.

Graphique 5: Comparaison du nombre de ménages déplacés par commune en juillet 2010, octobre 2012 et décembre 2012



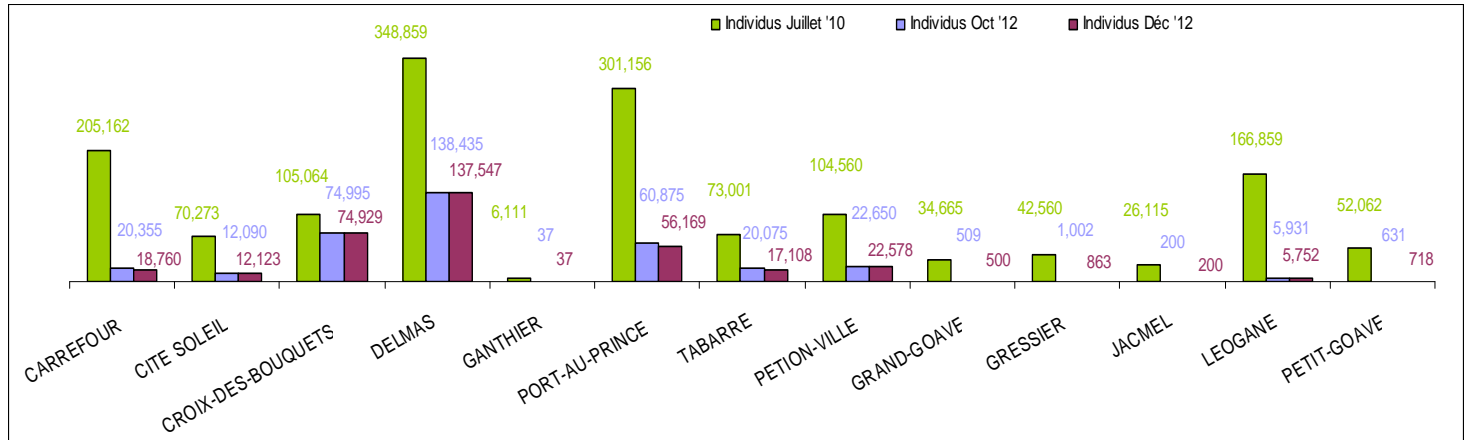
Individus déplacés

Les observations générales au sein de la population individuelle des déplacés sont similaires aux changements observés dans la population des ménages. Par rapport à 2010 (juillet), la population totale dans les sites de déplacés a diminué de 77%. Par rapport à la population globale déclarée pour la période précédente (octobre 2012), une diminution de 3% est observée.

Différences de l'évolution de la population par commune

En comparant les individus déplacés et les ménages déplacés, une différence intéressante est à noter ; Tabarre a enregistré la plus forte baisse du nombre de ménages, mais Port-au-Prince enregistre une diminution plus importante de sa population individuelle, 4.706 individus en moins. Bien que de plus amples investigations soient nécessaires pour saisir les raisons de ce changement, il peut être avancé que cette différence est due au fait que la taille moyenne du ménage sur Port-au-Prince est plus élevée qu'à Tabarre.

Graphique 6: Comparaison du nombre d'individus déplacés par commune en juillet 2010, octobre 2012 et décembre 2012



Mise à jour de l'Enregistrement Phase 2

L'OIM a récemment publié le rapport d'enregistrement des personnes déplacées pour l'année 2012. Le rapport fournit des informations détaillées et actualisées sur les données démographiques de la population qui continuent à résider dans les sites de déplacés en 2012, avec des comparaisons avec la population déplacée en 2010 et, dans certains cas, des comparaisons avec les quartiers avoisinants. Le rapport complet est disponible sur le site internet de la DTM et les points importants sont inclus dans cette version DTM.

Rappel sur les phases de l'enregistrement des déplacés en Haïti:

Le principal objectif de l'enregistrement des personnes déplacées en Haïti est de rendre disponible un nombre et un profil des populations déplacées vivant sur les sites de déplacés en Haïti. Ces données sont utilisées comme base pour l'identification des ménages et des individus afin de cerner leurs besoins et trouver des solutions pour mettre fin à leur déplacement. Le processus d'enregistrement en Haïti a été subdivisé en quatre phases qui devraient être considérées comme étant un processus continu et de transition allant des interventions d'urgence vers le développement à long terme.

Phases de l'enregistrement

Le processus d'enregistrement en Haïti a été scindé en quatre phases qui doivent être chacune considérées comme un processus continu et de transition des interventions d'urgence vers le développement à long terme.

Les quatre phases⁶ sont définies comme étant:

Phase 1: Enregistrement d'urgence: premier enregistrement visant toutes les personnes déplacées suite au tremblement de terre. La phase 1 inclut la région métropolitaine de Port-au-Prince et les provinces du sud.

Phase 2: Vérification des mouvements et mise à jour du registre existant: vérification et mise à jour des données recueillies lors de la phase 1 afin de s'assurer que l'information disponible pour les partenaires impliqués dans la gestion des camps et les activités de retour⁷ est actualisée.

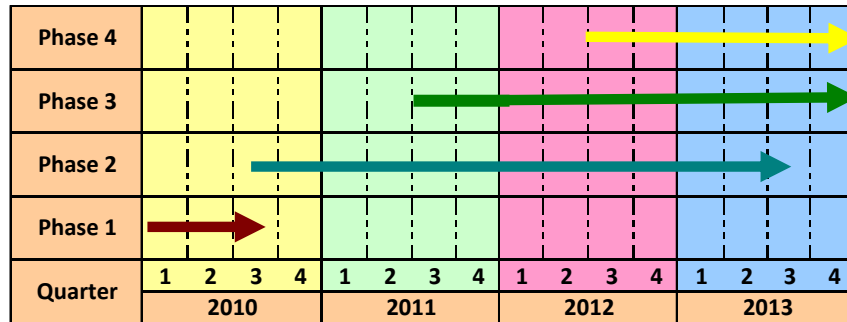
⁶ Il faut tenir compte des changements survenus en Haïti, ces phases ont subi des petites modifications depuis leur élaboration en 2010.

⁷ Les programmes de retour en Haïti sont des initiatives menées par les partenaires de reconstruction dans le but de fournir des solutions alternatives en terme de logement pour la population déplacée.

Phase 3: Retour et Référence: suivi du retour et identification des groupes les plus vulnérables pour une planification améliorée du service.

Phase 4: Identification pour assistance individuelle et désenregistrement: renforcement de structures gouvernementales afin de fournir des services ciblés pour les individus vulnérables et désenregistrement des ménages relocalisés.

Charte 1: Phases de l'enregistrement de l'OIM



La Phase 1 du processus d'enregistrement a débuté fin février 2010 sur les sites⁸ prioritaires identifiés par la Cellule de Coordination de Gestion de Projet (en anglais PMCC)⁹ et a ensuite été étendue à tous les sites de déplacés identifiés dans les zones touchées par le séisme. Cette première phase s'est achevée en octobre 2010 avec la phase 2 débutant le même mois.

La Phase 2 de l'enregistrement a été effectuée seulement sur les sites requis par les partenaires pour appuyer leurs activités de gestion de camp et retour. Cette deuxième phase d'enregistrement continue d'être mise en œuvre dans la plupart des opérations menées pour appuyer des activités de retour.

La Phase 3 du processus a commencé en janvier 2012 et fait suite aux opérations de la Phase 2. Ceci est communément appelé « suivi des retours ». La Phase 4 du processus a débutée au cours du dernier trimestre 2012 et continue également d'une manière parallèle et complémentaire.

Comparaison des données de la phase 1 et la phase 2:

Lorsque l'on compare la phase 1 et la phase 2, il est intéressant de souligner qu'au moins 84% de la population déplacée sur les sites de déplacés en 2012 avaient déjà été enregistrés en 2010. Bien que des analyses plus poussées soient nécessaires, ceci pourrait suggérer que la majorité de la population qui reste dans les sites de déplacés est là depuis 2010.

Actualisation de la phase 2:

Le tableau ci-dessous illustre la population totale déplacée sur les sites où la phase 2 de l'enregistrement a été effectuée en 2012. Ce groupe a été utilisé comme échantillon représentatif de la population pour le rapport d'enregistrement 2012.

⁸ Sites de déplacés avec 1.000 ménages ou plus

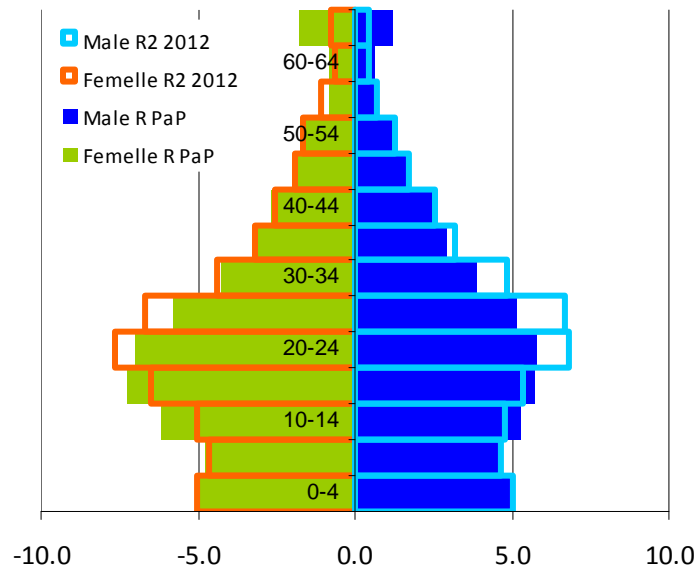
⁹ Le PMCC est le conseil opérationnel du Comité d'Appui de coordination (CSC) pour le gouvernement d'Haïti. Le PMCC est constitué de la Force Opérationnelle Interarmées (JTF) en Haïti, la Minustah, les donateurs bailleurs ?, OCHA, CCCM cluster, ainsi que les cluster WASH, Abri et Protection

Tableau C: Nombre de sites, de ménages et d'individus enregistrés lors des opérations Phase 2 par commune entre janvier 2012 et aout 2012

Communes	Qté de sites	Qté de ménages	Qté d'individus	% échantillon (ind)
CARREFOUR	14	2,112	7,870	16.5
CITE SOLEIL	4	1,094	4,724	9.9
CROIX-DES-BOUQUETS	6	43	122	0.3
DELMAS	13	1,067	3,717	7.8
PETION-VILLE	4	557	1,924	4
PORT-AU-PRINCE	28	8,222	26,977	56.7
TABARRE	22	741	2,257	4.7
TOTAL	91	13,836	47,591	100

Information démographique (Individus et Ménages):

Graphique 7: Pyramide d'âge (Pourcentage) sur les sites de déplacés par individus (homme et femme R2 2012) comparé au quartier/Recensement 2003 (Homme et Femme PAP)



Légende au Graphe 7:

Male / Femelle R2 2012: Données de la phase 2 de l'enregistrement 2012
 Male/Femelle R PaP: Recensement de la Population en 2003 dans les 7 communes de PAP.

Similaire aux précédents rapports, les données reflètent qu'environ 52% de la population sur les sites de déplacés sont des femmes et 48% sont des hommes. En outre, environ 69% de la population déplacée a moins de 29 ans.

Cependant, en comparant la structure d'âge de la population à celle du recensement national de 2003 (voir pyramide des âges), on peut observer qu'il y a beaucoup moins d'enfants (entre 10 et 19 ans) et beaucoup moins de personnes âgées (personnes de 65 ans et plus) sur les sites de déplacés que dans les quartiers. En outre, il y a plus d'adultes dans la tranche d'âge 20-39 ans, et en particulier davantage d'hommes.

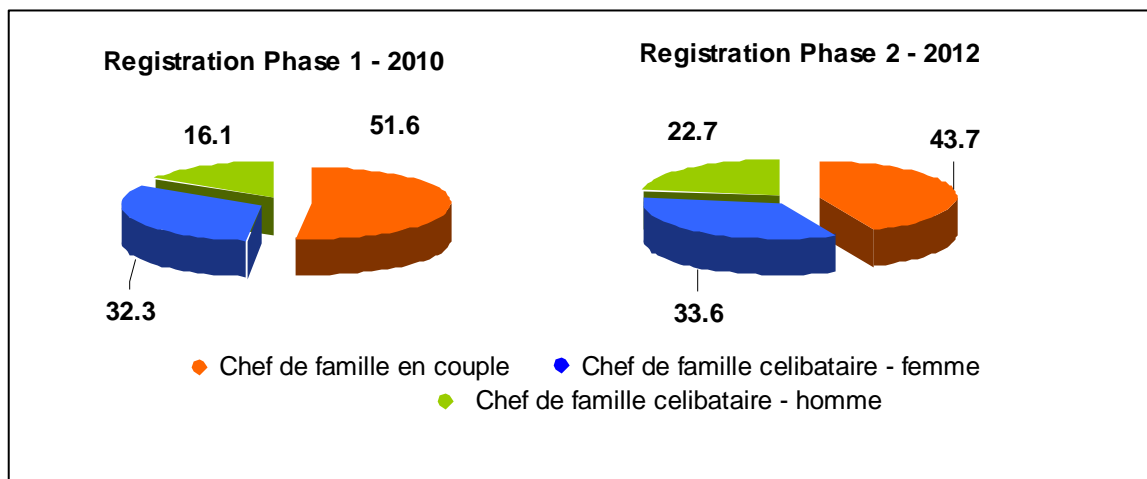
Table D: Données de la phase 2 de l'enregistrement par commune et taille moyenne du ménage, par ménages et par chef de ménages et nombre d'individus en dessous de 15 ans par ménage.

2012	Nb. De ménages déplacés	Nb. d'individus	Taille moyenne des ménages	Age moyen des chefs de ménages	Age moyen des individus	Moyenne d'enfants <15 ans par ménages
Carrefour	2,112	7,870	3.7	37.3	23.2	1.2
Cite Soleil	1,094	4,724	4.3	38.4	22.5	1.6
Croix-des-Bouquets	43	122	2.8	37.7	24.5	0.9
Delmas	1,067	3,717	3.5	35.2	23.9	1.0
Petion-ville	557	1,924	3.5	36.6	23.9	1.0
Port-au-Prince	8,222	26,977	3.3	36.0	24.5	0.9
Tabarre	741	2,257	3.0	35.0	24.2	0.8
TOTAL (2012)	13,836	47,591	3.4	36.0	23.8	1.0

Il est important de noter (voir le tableau ci-dessus) que la taille moyenne des ménages (3,4 personnes par ménage) sur les sites de déplacés est plus faible que celle indiquée sur le Recensement national (4,5) et les données de l'enregistrement lors de la phase 1 (4,3).

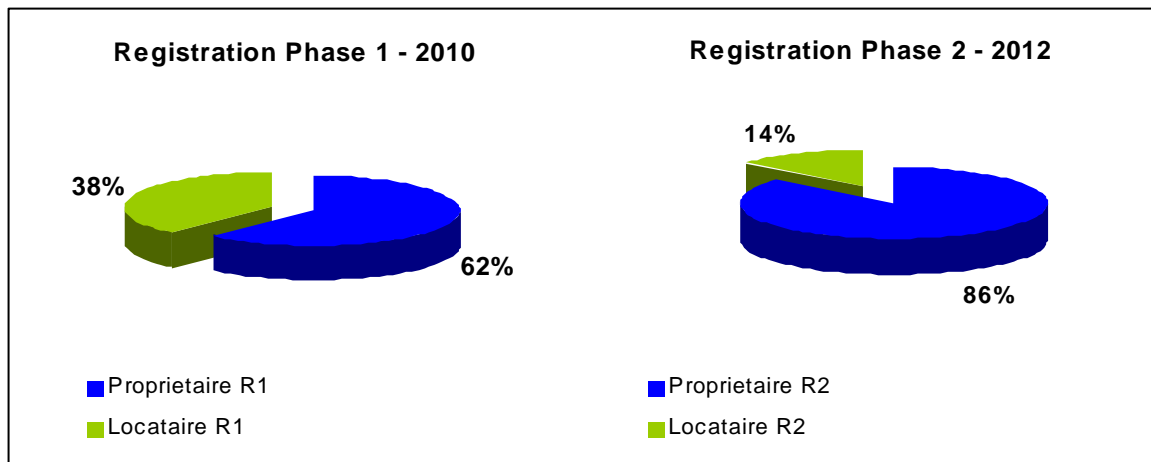
La majorité des ménages déplacés enregistrés (57%) déclarent vivre dans une famille monoparentale. Plus précisément: 34% des ménages sont dans une famille monoparentale avec une femme chef de ménage et 23% dans une famille monoparentale avec une homme chef de ménage. Cela représente une augmentation par rapport à la Phase 1 où 48% des ménages déplacés enregistrés ont déclaré vivre dans une famille monoparentale (32% avec une femme chef de ménage et 16% avec une homme chef de ménage).

Charte 2: Comparaison des ménages par type: couple, famille monoparentale (homme et femme)



Le statut de propriété fait état d'une augmentation des locataires et d'une diminution des propriétaires par rapport à la phase 1 de l'enregistrement. 86% des ménages déplacés ont déclaré être locataires en 2012 contre 62% en 2010, et 14% sont propriétaires.

Charte 3: Comparaison entre le statut de propriété rapporté pour les phases 1 et 2



Education et Occupation

Le taux net de d'inscription ¹⁰ sur les sites de déplacés est de 39% pour les garçons et les filles, passant de 80% en études primaires à 17% en études secondaires. De légères différences sont observées au niveau du pourcentage de filles et garçons à l'école, de ceux qui ont abandonné les études, ou qui n'ont jamais été à l'école.

Le taux de chômage dans les camps en 2012 est de 58% ; en tenant compte du ratio net de dépendance de 43.1, chaque déplacé salarié doit prendre en charge 2.4 individus déplacés non actifs. 54% des personnes déplacées évolue dans le secteur informel ou comme main-d'œuvre non-qualifiée.

Sites de déplacés

Un total de 450 sites ou 36% des 1.255 sites au départ sont encore ouverts¹¹ pour cette période. Ces chiffres représentent une diminution de 9% du nombre total de sites de déplacés ouverts, comparativement aux chiffres d'octobre 2012 : passant de 496 en octobre 2012 à 450 en janvier 2013.

Plus précisément, 49 sites ont été fermés pour cette période. Aumoins¹² 39 de ces sites ont fermé suite à des programmes de retour menés. Les 10 sites restants auraient fermé suite au départ spontané de la population. Pour cette période, environ trois sites ont ré-ouverts dans la commune de Delmas, en conséquence la baisse totale du nombre de site est de 46..

Date de création

Sur les 450 sites identifiés pour cette période, 90% ont été établis en janvier 2010, 4% en février 2010 et sont restés ouverts jusqu'à date. Seulement 1% des sites restants (6 sites) ont été établis en 2011. Ces pourcentages sont similaires à ce qui a été rapporté lors des périodes précédentes.

¹⁰ Le taux net de scolarisation est calculé par le rapport du nombre d'enfants scolarisés pour chaque niveau de scolarisation sur le nombre de personnes dans la tranche d'âge approprié, ou la tranche d'âge devant être scolarisé pour ce niveau.

¹¹ Sites occupés par un ou plusieurs individus déplacés.

¹² Il est possible qu'il y ait plus de sites ayant fermés suite aux programmes de retour bien que les partenaires n'aient pas signalé cette information à l'OIM durant cette période d'évaluation.

Tableau E: Nombre et pourcentage de sites identifiés par date d'ouverture (pourcentages arrondis) en décembre 2012

Mois d'établissement du site de déplacés	Nombre de sites	Pourcentage
JANVIER, 2010	405	90%
FEVRIER, 2010	17	4%
MARS, 2010	4	1%
AVRIL, 2010	9	2%
MAI, 2010	3	1%
JUILLET, 2010	3	1%
OCTOBRE, 2010	3	1%
Année 2011	6	1%
Total	450	100%

Types d'abris sur les sites de déplacés

La majorité des sites qui restent ouverts sont constitués d'abris de fortune. Plus précisément, 89% (401 des 450 sites) n'incluent pas d'abris transitoires (T-Shelter), tandis qu'environ 8% (37 sites) ont des structures mixtes incluant des tentes, des abris de fortune et certains abris transitoires. Les 3% restants (12 sites) sont des sites de personnes déplacées qui sont principalement¹³ composés de T-Shelters.

Table F: Répartition des sites de personnes déplacées selon la structure des abris:

Catégorie d'abris	Qté	%
Pas de T-abris (0 %)	401	89%
Sites mixtes (1 - 90 %)	37	8%
Sites avec T-abris (plus de 91 %)	12	3%
Total	450	100%

Ces 12 sites sont: Radio Commerce (SSID 117_02_304), Santo 17 (SSID 131_02_316), Corail Secteur 3 (SSID 131_09_406), Corail Secteur 4 (SSID 131_02_424), Union Centre d'Hébergement de Lilavois 42 (SSID 131_02_427), La voix des sans voix (SSID 121_03_378), Belle Alliance (SSID 121_02_449), Camp Rico (SSID 121_02_449), CSC (SSID 121_01_029), Centre d'Hébergement de Galette Greffin (SSID 114_05_478), Tabarre Isa (SSID 114_05_353), Village Eden (SSID 118_03_478).

Tous ces sites sont en majorité composés d'abris transitoires (T-Shelter). Au total, ils hébergent 3.963 ménages ou 17.568 individus.

Différences par commune

La plus forte baisse est observée à Tabarre avec une diminution de 23 sites d'octobre à décembre 2012. La fermeture des sites au sein de cette commune est le résultat des programmes¹⁴ de retour. La deuxième plus grande baisse pour les sites est observée à Port-au-Prince, où le nombre total de sites est passé de 103 à 91 entre octobre et décembre 2012. Sur les 12

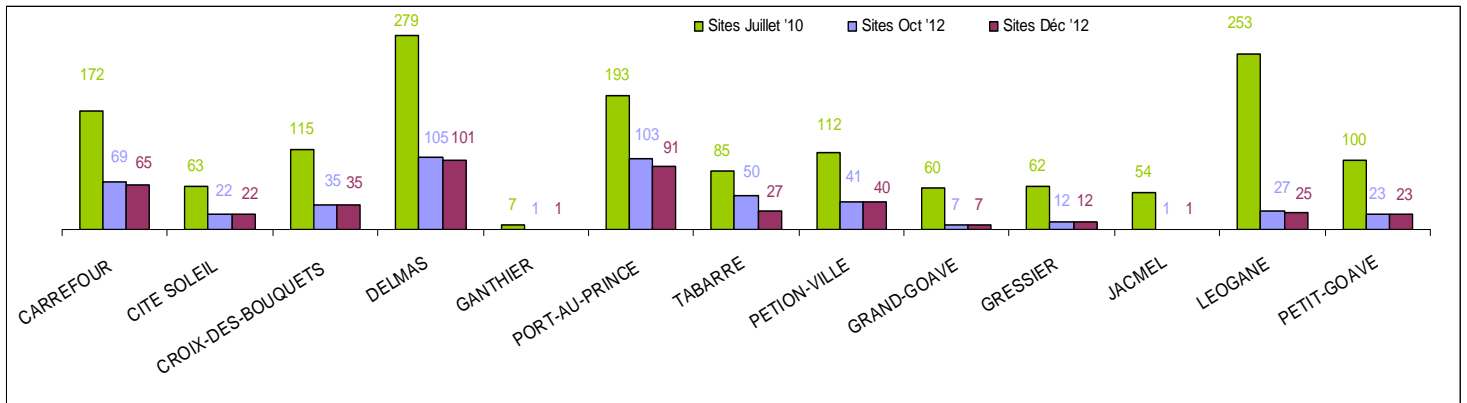
¹³ Plus de 90% des structures sur les sites sont des T-Shelters.

¹⁴ Les partenaires impliqués dans ces programmes de retour sont cités à la section des ménages déplacés de ce document.

sites qui ont fermé à Port-au-Prince, au moins huit sites ont fermé en raison direct des programmes de retour par Concern Worldwide, GOAL et OIM.

Dans les régions, le nombre de sites n'a pas changé, à l'exception de Léogâne où deux sites ont fermé à la suite d'un mouvement spontané des déplacés hors du site.

Graphique 8: Comparaison du nombre de sites de déplacés par commune en juillet 2010, en octobre 2012 et décembre 2012



Taille des sites de déplacés

Comme pour les périodes précédentes, la majorité de la population déplacée (62.5% des ménages déplacés) continue à résider dans les grands¹⁵ sites de la région métropolitaine de Port-au-Prince, de ce fait le nombre total de sites hébergeant plus de 500 ménages n'a pas changé: 37 grands sites au total (représentant 8.2% du total des sites encore ouverts pour cette période).

Parallèlement, 12% de la population (ménages déplacés) se trouve dans 307 sites accueillant moins de 100 ménages chacun, ou ceux classés dans la DTM comme étant des petits sites (68% de l'ensemble des sites ouverts pour cette période), montrant une légère baisse de la proportion des ménages déplacés vivant sur les petits sites (12,8% vs 11,8%) par rapport à la période précédente de la DTM.

Les 26% restants de la population (ménages déplacés) se trouvent sur 112 sites de *taille moyenne* (sites hébergeant entre 100 à 499 ménages).

¹⁵ Pour les besoins de l'analyse, DTM a regroupé tous les sites abritant plus de 500 ménages sous le nom de sites larges. Notez que cela ne remplace pas la définition donnée par le Cluster CCCM en 2010, où un grand site d'hébergement est défini comme accueillant 1.000 ménages ou plus

Table G: Nombre et pourcentage de sites de personnes déplacées, ménages et individus par taille du site en décembre 2012

Dimension des camps en Ménages	Site		Ménages		Individus	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	450	100.0%	87750	100.0%	347284	100.0%
1.1) 1 a 9	74	16.4%	310	0.4%	1115	0.3%
1.2) 10 a 19	49	10.9%	705	0.8%	2697	0.8%
2) 20 a 99	184	40.9%	9370	10.7%	33166	9.6%
3) 100 a 499	106	23.6%	22577	25.7%	84306	24.3%
4) 500 a 999	18	4.0%	12689	14.5%	50158	14.4%
5) 1000 plus	19	4.2%	42099	48.0%	175842	50.6%

Lorsque les catégories « Taille des sites de déplacés » sont détaillées, il est possible d'observer ce qui suit:

Tableau H: Nombre et pourcentage de sites de déplacés par taille du site, par nombre de ménages en décembre 2012 (détaillée par taille des sites)

Dimension des camps en ménages	Site		Ménages		Individus	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	450	100.0%	87750	100.0%	347284	100.0%
1) 1 a 49	219	48.7%	4096	4.7%	15237	4.4%
2) 50 a 99	88	19.6%	6289	7.2%	21741	6.3%
3) 100 a 149	41	9.1%	4870	5.5%	17865	5.1%
4) 150 a 199	26	5.8%	4454	5.1%	16322	4.7%
5) 200 a 249	5	1.1%	1135	1.3%	4093	1.2%
6) 250 a 299	8	1.8%	2193	2.5%	7900	2.3%
7) 300 a 349	9	2.0%	2921	3.3%	11936	3.4%
8) 350 a 399	8	1.8%	2995	3.4%	11953	3.4%
9) 400 a 449	5	1.1%	2133	2.4%	7533	2.2%
10) 450 a 499	4	0.9%	1876	2.1%	6704	1.9%
11) 500 a 999	18	4.0%	12689	14.5%	50158	14.4%
12) 1000 plus	19	4.2%	42099	48.0%	175842	50.6%

Tableau I : Nombre de sites de déplacés par taille du site de déplacés, par commune en décembre 2012

Commune	Total	1.1) 1 to 9	1.2) 10 to 19	2) 20 to 99	3) 100 to 499	4) 500 to 999	5) 1000 plus
Total	450	74	49	184	106	18	19
CARREFOUR	65	7	10	35	11	2	-
CITE SOLEIL	22	1	-	13	7	1	-
CROIX-DES-BOUQUETS	35	9	3	8	9	2	4
DELMAS	101	6	12	39	27	4	13
GANTHIER	1	-	1	-	-	-	-
PETION-VILLE	40	6	6	16	8	4	-
PORT-AU-PRINCE	91	6	8	43	30	2	2
TABARRE	27	2	2	11	9	3	-
GRAND-GOAVE	7	3	2	2	-	-	-
GRESSIER	12	6	2	4	-	-	-
JACMEL	1	-	-	1	-	-	-
LEOGANE	25	10	1	9	5	-	-
PETIT-GOAVE	23	18	2	3	-	-	-

Les 19 sites d'hébergement de plus de 1.000 ménages sont concentrés dans les communes de Delmas (13 sites), Croix-des-Bouquets (4 sites) et de Port-au-Prince (2 sites). Ceux-ci abritent environ 42.099 ménages déplacés, montrant une augmentation de la proportion des ménages de 47% à 52%.

Soutien de gestion de camp sur les sites de déplacés :

Sur les 450 sites qui sont ouverts, 23 bénéficient d'un appui soutenu à la gestion du camp. Bien que cette couverture ne représente qu'environ 5% de l'ensemble des sites ouverts, ces sites hébergent environ 33% de la population. L'appui pour la gestion de camp est actuellement fourni par trois partenaires: JP/HRO sur 2 sites de déplacés et la DPC avec le soutien de l'OIM sur 23 sites.

Tableau J: Couverture des Agences de Gestion de Camps par site et population déplacée

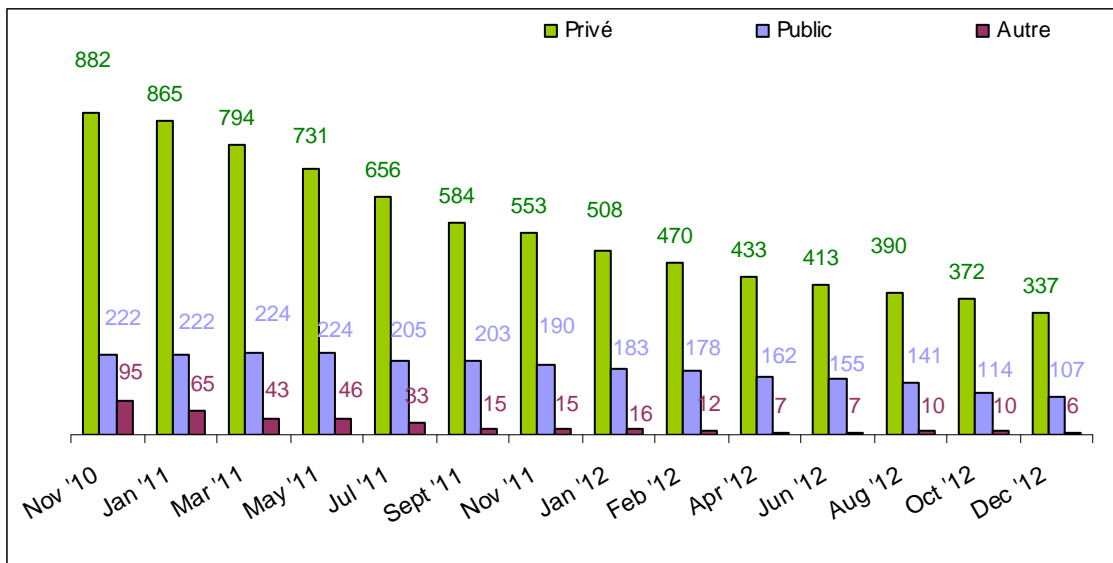
Agence de gestion des camps (CMA)	Qté de Sites	% de Sites	Qté de ménages	% de ménages	Qté d'Individus	% d'Individus
Couverture par CMA	23	5%	28,971	33%	110,324	32%
Pas de couverture	427	95%	58,779	67%	236,960	68%
Total Sites	450	100%	87,750	100%	347,284	100%

*Terrains Publics vs. Terrains Privés*¹⁶

Sur les 450 sites de déplacés identifiés pour cette période, 75% (337 sites) sont signalés comme étant situés sur des terrains privés, alors que 24% (107 sites) sont signalés comme étant sur terrain public. L'information sur le 1% restant (10 sites) est insuffisante pour les classer.

¹⁶ Il est important de souligner que cette information est recueillie au moyen d'entrevues avec le comité du camp et / ou représentants des personnes déplacées sur le site. Aucune enquête légale sur le statut foncier n'a été effectuée.

Graphique 9: Comparaison du statut foncier des propriétés de novembre 2010 à décembre 2012



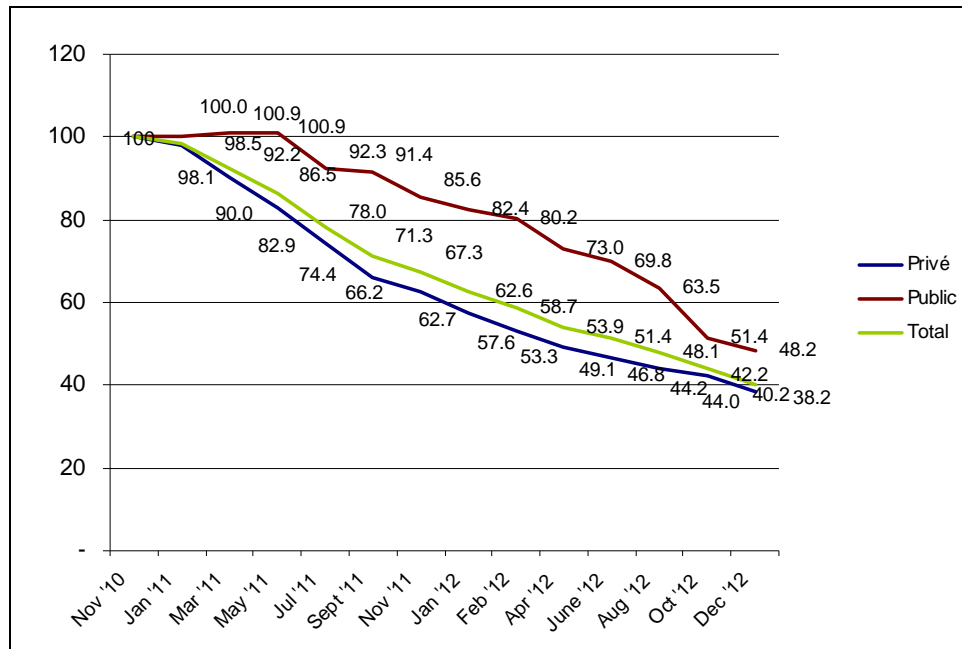
Si on analyse les données de novembre 2010¹⁷, une diminution plus importante des sites sur terrain privés est observée: des sites situés 882 sur des terrains privés en Novembre 2010, 337 restent ouverts en Décembre 2012, soit une diminution de 62%. D'autre part, des 222 sites situés sur des terrains publics en Novembre 2010, 107 sites restent ouverts cette période, soit une diminution de 52%.

Tableau K: Index comparant les sites ouverts sur les terrains publics et privés de novembre 2010 à décembre 2012

DTM Round	Privé	Public
Nov '10	100	100
Jan '11	98.1	100.0
Mar '11	90.0	100.9
May '11	82.9	100.9
Jul '11	74.4	92.3
Sept '11	66.2	91.4
Nov '11	62.7	85.6
Jan '12	57.6	82.4
Feb '12	53.3	80.2
Apr '12	49.1	73.0
June '12	46.8	69.8
Aug '12	44.2	63.5
Oct '12	42.2	51.4
Dec '12	38.2	48.2

¹⁷ Première ronde d'évaluation de la DTM: La DTM V2.0 est la première fois que ce type de données fut recueilli.

Graphique 10: Comparaison en pourcentage du statut foncier des sites de déplacés de novembre 2010 à décembre 2012



Données d'évictions:

Sur les 450 sites ouverts à ce jour, 86 restent sous menace d'une expulsion avec divers partenaires continuant à travailler avec les propriétaires fonciers et les autorités locales à la médiation de ces cas. Depuis 2010, il est estimé que près de 130 sites ont fermé à la suite d'expulsions et au moins 284 sites ont été menacés par des risques d'expulsion. L'OIM continue de surveiller, suivre et, si possible, de répondre aux menaces d'éviction au fur et à mesure que ces incidents sont identifiés. Pour plus d'informations sur les expulsions, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la DTM à dtmhaiti@iom.int

Tous les résultats figurant dans ce rapport (ainsi que les données des périodes antérieures) sont disponibles sur le site internet de la DTM: <http://iomhaitidataportal.info>

L'unité de gestion des données de l'OIM (Data Management Unit : DMU) continue d'encourager les utilisateurs de données à examiner la méthodologie de la DTM afin de bien interpréter les résultats présentés dans ce rapport ainsi que les autres produits d'information. Des informations détaillées sur la méthodologie utilisée sont disponibles sur le site internet indiqué ci-dessus. Pour plus d'informations, veuillez nous envoyer un courriel à: dtmhaiti@iom.int